



**Revue de presse des Sans-Chemise**  
- 15 décembre 2009

*Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions des Sans-Chemise ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse des Sans-Chemise n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.*

*Bonne lecture !*

**Comité communication- Sans-Chemise**

.....

**La Presse, 15 janvier 2009 - Appui aux conservateurs: Duceppe met Ignatieff en garde**

Le nouveau chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, pourrait connaître le même sort que son prédécesseur Stéphane Dion et perdre en crédibilité s'il devait appuyer le budget conservateur qui sera déposé le 27 janvier.

C'est la mise en garde qu'a faite, hier, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui était à Québec dans le cadre d'une tournée du Québec avant la reprise des travaux parlementaires.

«M. Ignatieff aura une décision à prendre. S'il accepte les propositions de M. Harper qui sont insatisfaisantes parce qu'il ne veut pas exercer le pouvoir ou qu'il ne veut pas d'élections, il fera la même chose que M. Dion», a-t-il affirmé.

«Dans la dernière campagne, le fait que les libéraux ont permis aux conservateurs 18 votes de confiance, ça leur a plus nui que le supposé Tournant vert. Il vivra avec ça. Moi, je pense que la coalition est la meilleure solution au moment où on se parle», a poursuivi le chef souverainiste.

## **Voir avant**

M. Duceppe accepte le point de vue du chef de l'opposition aux Communes qui souhaite voir le contenu des nouvelles mesures budgétaires avant de se prononcer. «Ça me semble tout à fait correct. Moi aussi, je veux voir le budget avant de le commenter. Je serais surpris qu'il y ait un changement de cap majeur (des conservateurs) et eux (libéraux) aussi. Leurs remarques allaient dans ce sens», a-t-il exprimé.

Entre les possibilités de voter pour ou contre le budget, les libéraux pourraient aussi être tentés de présenter des amendements au budget. «M. Harper pourrait dire qu'il ne fait pas d'un vote sur un amendement une question de confiance si l'amendement va dans le même sens que lui. Il y a beaucoup d'hypothèses», a reconnu M. Duceppe.

Le chef du Bloc est convaincu que le chef libéral est en bonne position de devenir premier ministre si le budget est battu. À son avis, les chances sont bonnes que la gouverneure générale Michaëlle Jean demande à M. Ignatieff de former un gouvernement de coalition si M. Harper lui demande de déclencher des élections.

Il a rappelé qu'en 2004, lui-même, M. Harper et M. Layton avaient signifié à la gouverneure générale du temps ? Mme Clarkson ? qu'elle pouvait demander à M. Harper de former un gouvernement pour remplacer celui de Paul Martin pour éviter de déclencher une nouvelle élection en peu de temps. «C'est la même chose encore cette fois-ci. La gouverneure générale peut s'appuyer sur ce que Harper lui-même proposait en 2004», a-t-il avancé.

## **Compressions**

Par ailleurs, il est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un déficit élevé de 40 milliards \$ pour relancer l'économie. Il estime que le déficit pourrait s'élever à 3 milliards \$ seulement dans la mesure où des compressions seraient effectuées dans l'appareil gouvernemental sans toutefois affecter l'emploi. Il a donné l'exemple du ministère de la Justice dont le budget a bondi de 115 % ces dernières années.

Le chef du Bloc estime qu'une baisse des impôts des compagnies ne serait pas efficace dans les circonstances compte tenu que la rentabilité de ces mêmes entreprises est affectée par la récession. M. Duceppe est persuadé que Stephen Harper maintiendra les coupes budgétaires à la culture, ce à quoi il s'oppose.

Le chef bloquiste a plaidé en faveur de mesures d'aide aux industries manufacturières et forestières, de l'abolition du délai de carence à l'assurance

emploi et du retrait des avantages fiscaux de 2,1 milliards \$ aux pétrolières pour remettre l'économie sur ses rails.

«Je ne vois pas comment un gouvernement pourrait aider ceux qui sont en meilleure position au lieu d'aider ceux qui ont des problèmes», a-t-il dit.

\*\*\*\*\*

### **Le Droit, 15 janvier 2009 - Réunion fédérale-provinciale : Charest entend parler de péréquation à Ottawa**

La péréquation sera l'un de thèmes privilégiés pendant la rencontre fédérale-provinciale des premiers ministres par Jean Charest, qui a haussé le ton hier en qualifiant la nouvelle formule proposée par Ottawa "d'inacceptable".

À la veille de son départ pour la capitale fédérale, le premier ministre du Québec a indiqué que les demandes qu'il compte adresser à son homologue fédéral tourneront autour de trois axes : l'aide aux travailleurs et aux communautés, le soutien aux entreprises et le "respect des engagements fiscaux" d'Ottawa à l'égard du Québec.

Il entend être clair sur ce troisième point, alors que son gouvernement s'oppose vivement au plafonnement des versements de péréquation aux provinces défavorisées, dont le Québec fait partie.

À ce sujet, "le gouvernement du Québec va demander au gouvernement de M. Harper de respecter sa parole", a indiqué M. Charest, en se fondant sur des principes plutôt que sur "de l'arbitraire".

#### **Un changement d'avis**

Du côté des conservateurs, un proche de Stephen Harper a confié se demander pourquoi, peu avant les élections provinciales, la ministre québécoise des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait qualifié de "raisonnables" les changements proposés par le fédéral, si c'était pour ensuite changer d'avis.

M. Harper accueille ses homologues des provinces et les leaders autochtones aujourd'hui et demain dans la capitale fédérale pour une seconde fois en deux mois, crise économique oblige.

La réunion permettra de conclure les consultations menées en prévision du budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, budget qui doit être déposé le 27 janvier et

qui déterminera sans doute la survie du gouvernement conservateur minoritaire.

Outre la péréquation, M. Charest entend profiter de cette rencontre pour faire avancer des dossiers qui traînent depuis quelque temps.

Au sujet de l'assurance-emploi, il demandera un assouplissement des règles d'admissibilité, des programmes de formation pouvant s'étendre au-delà de la dernière prestation reçue par le chômeur et une attention particulière envers les travailleurs âgés.

L'un de ses principaux chevaux de bataille touchera les infrastructures. M. Charest exigera du fédéral plus d'argent, mais surtout, un transfert plus rapide vers les provinces des sommes, trop souvent coincées dans des "dédales administratifs" à Ottawa, selon lui.

En entretien téléphonique, le porte-parole de M. Harper, Dimitri Soudas, a pour sa part réitéré que les infrastructures demeuraient une priorité des conservateurs.

À son avis, il faut "pouvoir s'assurer que l'argent est bien investi, mais en même temps, il faut s'assurer que l'on ne retarde pas quoi que ce soit".

Fort d'un énoncé économique proposant des mesures pour faire face à la crise, M. Charest se présentera dans la capitale fédérale avec la conviction qu'on ne peut l'accuser d'arriver les mains vides.

Il croit que le gouvernement de Stephen Harper ne pourra renvoyer la balle au Québec en demandant à la province d'implanter elle-même des mesures pour stimuler l'économie, puisqu'elle aura déjà fait ses devoirs.

Même s'il arrive avec une importante liste de dossiers qu'il souhaite aborder à la rencontre fédérale-provinciale, Québec entretient peu d'espoir de voir des avancées significatives.

\*\*\*\*\*

### **Canoe, 15 janvier 2009 - Attendre 10 semaines pour un premier chèque**

La patience de plusieurs nouveaux chômeurs est mise à rude épreuve. Le délai pour obtenir leur premier chèque d'assurance-emploi peut parfois atteindre 10 semaines.

Éric Landry est l'un de ces nouveaux chômeurs qui attendent depuis bientôt deux mois. «C'est super long, surtout quand tu n'as aucune rentrée d'argent... Je commence à gratter les fonds de tiroir», raconte-t-il.

La demande du jeune homme 36 ans, mis à pied à la fin du remplacement d'une employée en congé de maternité, a pourtant été approuvée à la fin du mois d'octobre dernier.

La situation risque de s'aggraver en raison de l'augmentation du nombre de demandes d'assurance-chômage, liée à la conjoncture économique.

Les organismes d'aide aux chômeurs craignent que la situation ne s'aggrave en raison de la conjoncture économique.

«Si on augmente le nombre de demandes parce qu'il va y avoir plus de mises à pied et qu'en ce moment, on n'est pas capable de gérer le nombre de demandes actuel, c'est clair qu'il va y avoir un problème», soutient Benoît Marsan, du Mouvement Action chômage Montréal.

Service Canada estime que le délai normal pour obtenir le premier chèque d'assurance-emploi est de 28 jours.

\*\*\*\*\*

### **CNW, 13 janvier 2009 - Budget fédéral - Option consommateurs présente ses recommandations à Ottawa**

Option consommateurs rencontre aujourd'hui le président du comité des finances à Ottawa, M. James Rajotte, afin de présenter ses recommandations pour le prochain budget fédéral.

"Le gouvernement doit protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, particulièrement celui des personnes qui sont les plus vulnérables", affirme Michel Arnold, directeur général d'Option consommateurs. Pour ce faire, l'organisme demande au gouvernement d'investir trois milliards de dollars dans un programme de stabilisation économique.

Option consommateurs recommande donc de doubler le crédit de TPS, d'augmenter les prestations de l'assurance-emploi ainsi que la prolongation de la période de ces prestations et d'augmenter le supplément de revenu garanti aux personnes âgées à faible revenu. "Le moyen le plus efficace pour stimuler

l'économie est de protéger le pouvoir d'achat des personnes à faible revenu", souligne M. Arnold.

L'organisme prévoit rencontrer des représentants des partis de l'opposition dans les prochains jours pour leur faire part de ses préoccupations à l'égard du prochain budget.

Créée en 1983, Option consommateurs est une association sans but lucratif vouée à la défense et à la promotion des droits consommateurs.

Pour ce faire, elle est engagée dans une trentaine de recours collectifs et s'intéresse de près aux questions reliées à l'énergie, à l'agroalimentaire, aux services financiers et aux pratiques commerciales. En 2008, elle a ouvert un bureau à Ottawa afin de renforcer sa présence dans la capitale, solidifier ses partenariats et mieux faire valoir les intérêts des consommateurs.

Renseignements: (les appels ne pourront être pris entre 13 h et 14 h): Michel Arnold, Directeur général, Option consommateurs, (514) 598-7288, poste 233 (à partir du 14 janvier), Cell.: (514) 952-9135

\*\*\*\*\*

### **Radio- Canada, 13 janvier 2009 - Budget fédéral : Charlevoix s'attend à des changements**

La région de Charlevoix attend avec impatience le budget fédéral qui sera déposé dans deux semaines. Il pourrait contenir des assouplissements aux règles de l'assurance-emploi. Ces changements sont demandés depuis des années dans cette région qui compte de nombreux travailleurs saisonniers.

La directrice générale du Mouvement action chômage de Charlevoix, Danie Harvey, indique que la région souhaite notamment un assouplissement au niveau des règles d'admissibilité afin que les travailleurs puissent effectuer moins d'heures pour avoir droit à des prestations et qu'ils puissent recevoir des prestations plus longtemps. « C'est l'économie qui est saisonnière dans la région, ce n'est pas les emplois qui sont saisonniers », dit-elle.

La région de Charlevoix souffre aussi de pénurie de main-d'oeuvre. Le préfet de la MRC de Charlevoix, Dominic Tremblay, estime qu'il faut aussi miser sur la formation. « C'est de trouver la façon, donner des incitatifs aux gens de pouvoir

trouver deux travaux. Au lieu de faire six mois de chômage, ils en feront peut-être juste trois », fait valoir M. Tremblay.

Dans leur tournée prébudgétaire, les conservateurs insistent justement sur la formation de la main-d'oeuvre qui doit être liée à tout assouplissement des règles d'accessibilité à l'assurance-emploi.

\*\*\*\*\*

### **La Voix de l'Est, 13 janvier 2009 - Sans revenus depuis qu'on lui a diagnostiqué deux hernies discales, le cauchemar d'un Roxtonais**

Ce qui s'annonçait a priori comme un sérieux mal de dos s'est transformé en véritable cauchemar financier pour un résidant de Roxton Pond.

Le 30 novembre dernier, André Proulx est hospitalisé pour deux hernies discales, au milieu et au bas du dos. Cela faisait déjà plusieurs années que ce travailleur de la construction âgé de 46 ans composait avec des douleurs du genre. Mais cette fois, la situation était devenue insoutenable, si bien qu'il a été conduit en ambulance depuis son domicile jusqu'au Centre hospitalier de Granby, où il séjournera une semaine.

Là-bas, le personnel médical est catégorique: arrêt de travail jusqu'à nouvel ordre, sans quoi une chirurgie sera nécessaire. Une employée du CLSC passe d'abord régulièrement chez lui afin de l'aider à retrouver des activités normales (comme la marche, par exemple) mais, rapidement, il est laissé à lui même avec en main un cocktail de médicaments et d'anti-douleurs de toutes sortes, en attendant qu'une place se libère en physiothérapie.

Temporairement inapte, M. Proulx évalue alors ses possibilités pour obtenir des revenus d'appoint. C'est à ce moment que son univers bascule complètement.

D'entrée de jeu non admissible au régime d'assurance-emploi étant donné qu'il n'a pas travaillé le minimum requis de 600 heures au cours des 15 dernières semaines (il lui manque 69 heures), il se fait par la suite claquer la porte au nez du côté de l'assurance médicale pour laquelle les travailleurs de la construction comme lui fournissent une cotisation, puis du côté du bureau de l'aide sociale.

D'une part, on ne consent qu'à lui rembourser une partie de ses dépenses liées à l'achat de médicaments et, de l'autre, on lui indique que sa conjointe Lise gagne trop cher pour que le couple puisse bénéficier d'une prestation d'aide sociale. La

principale concernée soutient quant à elle n'engranger que quelque 250 à 300 dollars bruts par semaine à titre de couturière contractuelle. Un montant qui suffit à peine à assumer le loyer et l'épicerie.

"Ce n'est pas bien compliqué: je n'ai absolument aucun revenu depuis le 1er décembre", laisse tomber André Proulx.

### **Talon d'Achille**

Son talon d'Achille dans la recherche de solution réside dans le fait que le diagnostic qui lui a été posé ne faisait pas suite à un accident de travail à proprement parler. Pas question, donc, de profiter de prestations de la CSST, pas plus que de l'assurance médicale pour laquelle on retranche pourtant une soixantaine de dollars de son salaire chaque semaine depuis des années.

"On me dit que ce serait pas mal plus facile de traiter mon dossier si j'étais sur la CSST, mais que comme j'étais chez moi avant d'être hospitalisé, on ne peut rien pour moi, déplore M. Proulx. Tout serait différent si c'était arrivé le lendemain matin au travail."

### **Manque de ressources**

Les avenues, André Proulx commence à les trouver bien minces. Des spécialistes lui ont certes recommandé de changer de métier, mais à l'heure actuelle, il est toujours incapable de passer plusieurs heures dans la même position, que ce soit assis, debout ou même couché.

Pour qu'il puisse profiter de l'aide sociale, il faudrait que sa conjointe quitte son emploi, une éventualité à laquelle le couple se refuse. Mais pendant que l'incertitude grandit, les factures, elles, continuent d'affluer.

"Ça fait des années que je consomme des Motrin et des Advil comme si c'était des Smarties à cause de mes maux de dos, alors je connais la douleur et je ne demande pas la charité, résume M. Proulx. Je n'ai pas choisi d'être malade; j'aimerais bien mieux aller gagner ma vie. Mon propriétaire ne me gardera toujours bien pas pour mes beaux yeux! J'aimerais ça trouver des portes de sortie, mais je n'en vois pas."

"Ce qui m'insulte le plus, c'est qu'un gars peut se faire une égratignure à un genou sur son milieu de travail et profiter d'une pension à vie. Moi, tout ce que je veux, c'est un peu de temps pour me remettre sur le piton."

Simon-Olivier Lorange

\*\*\*\*\*

## **Le Devoir, 12 janvier 2009, Le taux de chômage va augmenter au Québec**

Les pertes d'emplois observées au Québec lors du dernier trimestre de 2008 donnent le ton de ce qui devrait marquer le début de 2009. Selon l'économiste Joëlle Noreau, du Mouvement Desjardins, il faut s'attendre à de nouvelles pertes d'emplois, au moins pour le premier semestre de 2009.

En raison de la récession économique, Mme Noreau prévoit que le taux de chômage augmentera d'environ 1 % dans les six prochains mois. Il a atteint en moyenne 7,2 % l'an dernier. Il devrait donc grimper à environ 8,2 %.

L'économiste signale toutefois que le Québec est encore très loin des sommets atteints lors de la récession du début des années 1990, alors que le taux de sans-emploi avait grimpé jusqu'à 13,3 %. En décembre dernier, le taux de chômage s'est établi à 7,3 % au Québec. Au Canada, il se situait à 6,6 %.

\*\*\*\*\*

## **CTC, 9 janvier 2009 - Le budget doit mettre l'accent sur l'emploi et l'aide aux sans-emploi**

Le Congrès du travail du Canada a réagi aux dernières statistiques sur l'emploi en demandant au gouvernement fédéral de prendre des mesures énergiques et directes pour créer des emplois et venir en aide aux sans-emploi. Les statistiques montrent que plus de 70 000 emplois ont disparu en décembre et que seulement 7 100 emplois à plein temps ont été créés en 2008.

« Le prochain budget doit mettre l'accent sur la création d'emplois à plein temps et sur la réforme de notre régime d'assurance-emploi déficient. Il ne peut pas répondre uniquement aux besoins des banques et des grandes entreprises qui sont responsables de ce gâchis », dit Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada.

Il est « tout à fait inacceptable », dit Georgetti, que lorsque les gens en ont le plus besoin, le régime d'assurance-emploi ne soit pas là pour les aider. Les prestations sont moins élevées qu'avant et leur durée a aussi été réduite. Ces dernières années, 6 chômeurs sur 10 et 7 chômeuses sur 10 n'étaient pas admissibles aux prestations même s'ils avaient cotisé au régime.

« Nous avons un plan pour améliorer l'assurance-emploi et aider les personnes qui perdent leur emploi. Les travailleurs et les travailleuses en ont besoin en ce moment. La réforme de cet important programme doit faire partie du plan du gouvernement afin d'aider les gens à traverser ce qui est maintenant une récession économique », affirme Georgetti.

En plus de venir en aide aux sans-emploi, le prochain budget doit relancer l'économie au moyen d'un important programme de dépenses publiques dans l'infrastructure destinées à créer des emplois, dit Georgetti. Le budget doit aussi comprendre des mesures pour nous protéger contre les éventuelles pertes d'emplois, particulièrement dans les secteurs manufacturier, minier et forestier. Il doit également comprendre des mesures pour protéger les pensions et l'épargne-retraite des Canadiens et des Canadiennes.

Le plan du CTC, « Réveillez-vous! C'est l'économie qui compte », la publicité radiodiffusée du plan, des renseignements sur les réunions avec les députés et avec le ministre des Finances des prochains jours et des prochaines semaines se trouvent sur le site [congresdutravail.ca](http://congresdutravail.ca).

### **Analyse de l'économiste principal Sylvain Schetagne : Les emplois à plein temps du secteur privé sont en crise**

Le Canada a perdu 70 700 emplois à plein temps le mois dernier, ce qui a porté le taux de chômage à 6,6 %, hausse de 0,6 % par rapport à décembre 2007. Au cours de l'année dernière, un nombre additionnel de 229 700 personnes sont arrivées sur le marché du travail, mais seulement 7 100 emplois à plein temps ont été créés. Par conséquent, le nombre des sans-emploi a augmenté considérablement l'an dernier au Canada – une augmentation de 131 500 depuis décembre 2007.

Les emplois à temps partiel involontaires ont remplacé les emplois à plein temps perdus. Par exemple, l'Ontario a perdu 22 000 emplois à plein temps en 2008, et les emplois créés l'an dernier en Ontario étaient des emplois à temps partiel occupés par des personnes qui voulaient travailler à plein temps. Dans l'ensemble, 34 400 emplois ont disparu au Canada en décembre 2008 en raison de l'augmentation des emplois à temps partiel involontaires.

Sur les 59 400 emplois perdus dans le secteur privé au Canada le mois dernier, 44 300 se trouvaient dans l'industrie de la construction. Les jeunes (âgés entre 15 et 24 ans) et les hommes (âgés entre 25 et 55 ans) ont été les plus durement touchés par cette importante détérioration du marché du travail au Canada. Le nombre des jeunes sans-emploi a augmenté de 15,6 % par rapport à la même période l'an

dernier.

Enfin, les statistiques de l'emploi de décembre 2008 confirment que le marché du travail s'est détérioré d'un océan à l'autre. L'Alberta, en particulier, a vu son taux de chômage augmenter de presque 1 % de décembre 2007 à décembre 2008.

Le Congrès du travail du Canada, voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC réunit les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 130 conseils du travail régionaux. Site web : [www.congresdutravail.ca](http://www.congresdutravail.ca)

Renseignements :

Sylvain Schetagne, économiste principal, 613-526-7412

Jeff Atkinson, Communications, 613-526-7425 et 613-863-1413

\*\*\*\*\*

### **Radio-Canada, 9 janvier 2009 - Le chômage à 6,6 %**

Le Canada a perdu 34 000 emplois en décembre dernier, ce qui porte le taux de chômage à 6,6 % au pays, selon les plus récentes données de Statistique Canada. La perte de ces milliers d'emplois le mois dernier s'est traduite par une augmentation de 0,3 point de pourcentage du taux de chômage national.

Poussé à la hausse par la récession et la crise économique mondiale, le taux de chômage augmente pour un deuxième mois consécutif au Canada.

Au total, c'est plus de 71 000 emplois à temps plein qui sont disparus au Canada en décembre. Au moins 59 000 de ces emplois ont été perdus dans le secteur privé.

Ce repli de l'emploi en décembre a cependant été atténué, dans les statistiques du moins, par une progression de 36 000 emplois à temps partiel au cours de la période, précise Statistique Canada. L'agence ajoute par ailleurs que la majorité des gains de l'emploi en 2008 étaient attribuables à la progression du travail à temps partiel.

Une hausse de l'emploi a d'ailleurs été observée en décembre chez les travailleurs de 55 ans et plus tandis que les 15-24 ans et les hommes de 25 à 54 ans ont essuyé la plus grande partie des pertes d'emploi.

Selon les données compilées par Statistique Canada, le recul de l'emploi au Canada en décembre a été surtout observé dans le secteur de la construction qui a perdu 44 000 emplois en décembre. Il s'agit d'un des plus importants reculs mensuels enregistrés pour ce secteur depuis 30 ans.

Les secteurs du camionnage et de l'entreposage ont cependant enregistré une hausse de l'embauche de 2,8 % de novembre à décembre 2008.

### **L'Alberta fait un pas en arrière**

Dans les provinces, c'est en Alberta qu'on a enregistré la plus forte hausse du chômage (+0,7 %) qui est passé à 4,1 % en décembre. Ce qui demeure tout de même la province où il y a le moins de chômage au pays.

L'emploi s'est aussi détérioré en Ontario où le taux de chômage a progressé de 0,7 % pour s'établir à 7,2 %. Au Québec, le taux de chômage s'établissait à 7,3 % en décembre dernier, en progression de 0,3 %.

Dans les Maritimes, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que le chômage a le plus progressé en décembre avec une augmentation de 1,1 % portant le taux de chômage de la province à 11,8 %. Le chômage a cependant reculé au Nouveau-Brunswick au cours de la période, passant de 8,7 en novembre à 8,6 % en décembre.

### **Une année au ralenti**

D'un point de vu annuel, l'emploi a progressé de 0,6 % (+ 98 000 emplois) au Canada de décembre 2007 à décembre 2008.

Effet du ralentissement économique, cette augmentation de l'emploi au pays en 2008 se place loin derrière celle 2,2 % (+358 000 emplois) enregistrée en 2007.

Le taux de chômage national qui atteignait un plancher historique de 5,8 % au début de 2008 a quant à lui augmenté de 0,8 % au cours de l'année 2008, principalement au dernier trimestre.

### **Taux de chômage au Canada par province**

Terre-Neuve-Labrador: 13,7%

Île-du-Prince-Édouard : 11,8%

Nouvelle-Écosse : 8,2%

Nouveau-Brunswick : 8,6%

Québec : 7,3%

Ontario : 7,2%

Manitoba : 4,3%  
Saskatchewan : 4,2%  
Alberta : 4,1%  
Colombie-Britannique : 5,3%  
**Canada : 6,6%**

Source: Statistique Canada

\*\*\*\*\*

### **La Presse Canadienne, 9 janvier 2009 - Le taux de chômage a atteint 6,6 pour cent en décembre au Canada**

Le taux de chômage a augmenté de 0,3 point de pourcentage en décembre au Canada par rapport au mois de novembre. Il a atteint 6,6 pour cent.

Statistique Canada explique que l'emploi a fléchi pour un deuxième mois consécutif en raison d'une forte baisse du travail à temps plein. La majeure partie de cette baisse du travail à temps plein est survenue au Québec et en Alberta.

Le taux de chômage a légèrement augmenté au Québec en décembre pour s'établir à 7,3 pour cent.

\*\*\*\*\*

### **La Presse, 9 janvier 2009 - Travail: d'autres mauvaises nouvelles à venir**

L'économiste Benoit Durocher a beau prédire d'autres pertes d'emplois au Canada, il jure être un optimiste dans l'âme.

«Nous pensons que le Canada est en récession et, quand on est en récession, il ne faut pas se leurrer: il y a des pertes d'emplois», explique-t-il.

L'économiste au Mouvement Desjardins n'a pas tort -autant sur son raisonnement économique que sur son état d'esprit. En effet, sa prédiction de 5000 pertes d'emplois en décembre est l'une des plus optimistes au pays. Certains de ses collègues parlent de 50 000 pertes d'emplois. Les chiffres officiels du marché du travail pour le dernier mois de 2008 seront dévoilés ce matin par Statistique Canada. En moyenne, les économistes s'attendent à 20 000 nouvelles pertes d'emplois, ce qui ferait passer le taux de chômage au pays de 6,3% à 6,5%.

Carlos Leitao, lui, n'est pas dans le camp des «optimistes». L'économiste en chef de la Banque Laurentienne s'attend à des pertes d'emplois variant entre 20 000 et 40 000 au pays en décembre. «La récession est en train de s'installer et le Québec n'est pas immunisé, dit-il. On va bientôt se rendre compte que les pertes d'emplois affecteront aussi l'économie québécoise. Au premier trimestre de 2009, ce sont surtout le Québec et l'Ontario qui vont souffrir.»

Les économistes s'entendent pour dire que l'économie canadienne ne connaîtra pas de sitôt un mois aussi désastreux qu'en novembre, alors qu'elle avait perdu 71 000 emplois. En 2009, la situation du marché du travail risque plutôt de se détériorer de façon continue. Selon le Mouvement Desjardins, le taux de chômage au Canada atteindrait 7,6% à la fin de l'année. Au Québec, il pourrait grimper jusqu'à 8,6% à l'automne. Ce serait encore pire en Ontario (8,7%).

Les mêmes économistes prédisent pourtant une lente reprise à l'économie canadienne au cours de la deuxième moitié de 2009. «Le marché du travail est toujours un peu en retard sur l'état général de l'économie, explique Benoit Durocher. Au cours des derniers mois de ralentissement économique, on s'étonnait de la vitalité du marché du travail. Le marché du travail subit maintenant les conséquences du ralentissement des derniers mois. Ce sera la même chose lors de la reprise économique: le marché du travail sera un peu en retard.»

Entre-temps, que peuvent faire les gouvernements pour enrayer les pertes d'emplois par dizaines de milliers chaque mois? Pas grand-chose, répond Benoit Durocher. Au contraire d'une crise qui secoue une industrie en particulier, une récession s'attaque presque également à toutes les sphères de l'économie.

«Comme les pertes d'emplois sont généralisées, c'est difficile pour les gouvernements de prendre des actions ciblées, dit l'économiste du Mouvement Desjardins. Le mieux que les gouvernements peuvent faire, c'est d'atténuer la récession en investissant dans les infrastructures. Les gouvernements peuvent aussi atténuer l'impact de la récession sur les gens qui perdent leur emploi, notamment en bonifiant le régime d'assurance emploi.»

### **États-Unis et Europe frappés sévèrement**

Mince consolation, la récession mondiale frappe plus sévèrement le marché du travail aux États-Unis et en Europe. Le taux de chômage est actuellement de 6,5% aux États-Unis et 7,8% dans l'Union européenne, comparativement à 6,3% au Canada.

Hier, les mauvaises nouvelles sur le marché du travail provenaient de partout sur la

planète. Au Japon, le fabricant de matériel électronique TDK supprimait 8000 emplois et le constructeur automobile Mitsubishi, 2000 emplois. L'Espagne a franchi le cap des trois millions de chômeurs pour la première fois depuis 1996. En Irlande, Dell -deuxième employeur du pays- a annoncé 1900 mises à pied ainsi que son intention de transférer sa production d'ordinateurs vers d'autres pays à moindre coût comme la Pologne.

Même le fleuron américain Google a contribué à cette vague de mauvaises nouvelles. Selon des documents de la Securities and Exchange Commission (SEC), l'entreprise réputée pour son moteur de recherche internet aurait discrètement remercié 5500 employés contractuels depuis octobre.

Google n'a pas voulu commenter cette nouvelle mise à jour par l'Agence France-Presse.

## TAUX DE CHÔMAGE

Novembre 2008

Canada 6,30%

Québec 7,10%

Ontario 7,10%

États-Unis 10%

Union européenne 7,80%

*Sources : Statistique Canada, U.S. Labor Department, Union européenne*

\*\*\*\*\*

## **La Presse Canadienne, 9 janvier 2009 - Les demandes de prestations de chômage continuent d'augmenter aux États-Unis**

Le nombre d'Américains qui continuent de réclamer des prestations de chômage a fortement augmenté, selon des données rendues publiques jeudi par le gouvernement des États-Unis, démontrant que les travailleurs mis à pied peinent plus que d'habitude à se trouver un nouvel emploi, alors que la récession entre dans sa deuxième année.

Le département du Travail a également rapporté que les réclamations initiales faites à l'assurance-emploi avaient chuté de 24 000, à un total désaisonnalisé de 467 000, pour la semaine terminée le 3 janvier.

La moyenne des demandes initiales sur une période de quatre semaines, qui aplanit

les fluctuations, mais comporte aussi les semaines plus courtes de la période des fêtes de fin d'année, a baissé de 27 000, à 525 750.

Le nombre des personnes qui continuent à réclamer des indemnités de chômage a augmenté de 101 000, à 4,61 millions, pour la semaine close le 27 décembre. Ce total est supérieur à celui de 4,5 millions auquel s'attendaient les analystes, et le plus élevé enregistré depuis novembre 1982, alors que les Etats-Unis sortaient d'une profonde récession, bien que la main-d'oeuvre ait augmenté d'environ la moitié depuis lors.

Les plus récentes données sur le chômage aux Etats-Unis doivent être publiées vendredi et devraient faire état d'un total net de 500 000 emplois perdus en décembre, ce qui porterait à 2,4 millions le nombre des emplois disparus en 2008.

\*\*\*\*\*

### **AP, 8 janvier 2009 - Le chômage a progressé sur le territoire de l'UE en novembre**

L'économie s'est contractée au troisième trimestre 2008 et le chômage a continué d'augmenter au mois de novembre dans l'Union européenne, selon les données publiées jeudi par Eurostat.

L'institut de la statistique de l'UE constate un recul de 0,2 pour cent du PIB (produit intérieur brut) entre juillet et septembre 2008 et un chômage qui atteint 7,8 pour cent de la population active en novembre, contre 7,7 pour cent en octobre, dans les 15 pays appartenant alors à la zone euro.

Eurostat fait également état d'une contraction de 0,2 pour cent au troisième trimestre et d'un chômage de 7,2 pour cent en novembre contre 7,1 pour cent en octobre pour la totalité des 27 pays de l'UE.